



Appel à candidature 2021 pour un contrat doctoral CY¹

Doctorat « académique »

Date de lancement : 20 avril 2021

Date de clôture : 15 juin 2021

Les candidatures sont à adresser **uniquement par voie électronique** à l'adresse suivante :
eddsh@ml.u-cergy.fr

Contact : eddsh@ml.u-cergy.fr

¹ Cet appel à candidature pour un contrat doctoral, s'inscrit dans le cadre du doctorat défini par le décret du 23 avril 2009 sur les contrats doctoraux modifié par le décret du 29 août 2016, la Charte des thèses en vigueur à CY Cergy Paris Université, l'arrêté du 25 mai 2016, l'arrêté du 1er juillet 2016 sur le doctorat.

Sommaire

Encadrement de la thèse	3
Formation doctorale	3
Liste des mentions de doctorat	3
Processus de sélection des candidat.e.s à un contrat doctoral	6
Calendrier des inscriptions en doctorat et calendrier du processus de sélection des candidat.e.s à un contrat doctoral	6
Critères d'évaluation et d'éligibilité des candidat.e.s demandant un contrat doctoral	Erreur !
Signet non défini.	
Modalités de soumission et de dépôt des dossiers d'entrée en thèse et des demandes de contrat doctoral	6
Dispositions générales pour le financement de la thèse	7
Publications et propriété intellectuelle	7
Constitution du dossier	7

L'École doctorale n°628 Arts, Humanités, Sciences Sociales (AHSS), portée par CY Cergy Paris Université, accueillera à la rentrée 2021 les étudiant.e.s souhaitant s'engager dans un parcours doctoral. Le présent appel à candidature est destiné à recruter 4 futur.e.s doctorant.e.s qui bénéficieront d'un contrat de 36 mois dédié au financement de leur thèse

Encadrement de la thèse

Pour déposer un dossier de thèse, il est nécessaire d'avoir identifié au préalable un.e directeur.trice — ou deux dans le cas d'une co-direction — de thèse habilité.e à diriger des recherches (HDR) dans une des unités de recherche rattachées à l'ED n°628 AHSS (voir ci-dessous), ou un.e directeur.trice de thèse HDR en France et un superviseur ayant rang de professeur d'université pouvant encadrer une thèse dans un pays étranger dans le cas d'une thèse en co-tutelle.

Le directeur.trice de thèse doit être rattaché(e) à un des laboratoires suivants :

EA 7392 AGORA (centre de recherche multidisciplinaire en sciences humaines et sociales) : <https://www.u-cergy.fr/fr/laboratoires/agora.html>

EA 7518 LT2D (Lexiques, Textes, Discours, Dictionnaires) : <https://www.u-cergy.fr/fr/laboratoires/lt2d.html>

EA 4112 MRTE (Mobilités, Réseaux, Territoires, Environnement) : <https://www.u-cergy.fr/fr/laboratoires/labomrte.html>

LaRA (Laboratoire de Recherche en Arts) de l'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy : <https://www.ensapc.fr/fr/recherche/recherche-en-arts/>

LAREP (laboratoire de recherche de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles-Marseille) : http://www.ecole-paysage.fr/site/recherche_fr/Projet-scientifique_1.htm

LéaV (Laboratoire de recherche de l'école nationale supérieure d'architecture de Versailles) : <https://leav.versailles.archi.fr/#/>

UMR 9022 Héritages - Culture/s, Patrimoine/s, Création/s : <https://www.cyu.fr/heritages-culture-s-patrimoine-s-creation-s-1>

Le.la doctorant.e sera accueilli.e dans un des laboratoires des établissements membres de CY Cergy Paris Université, en cohérence avec la mention de doctorat poursuivie. L'inscription en thèse se fait au sein de l'École doctorale n°628 Arts, Humanités, Sciences Sociales de CY Cergy Paris Université sous la direction d'un ou une enseignant.e chercheur.e ou chercheur.e habilité.e à diriger des recherches. Un.e enseignant.e-chercheur.e étranger.ère invité.e pour 3 ans et rattaché.e à un laboratoire de l'École doctorale n°628 Arts, Humanités, Sciences Sociales ou issu.e d'une autre université ou d'un autre établissement liée par une convention avec rattachement à l'École doctorale AHSS peuvent encadrer les travaux de thèse. Dans tous les cas, la soutenance se fera dans l'École doctorale n°628 Arts, Humanités, Sciences Sociales de CY Cergy Paris Université.

Formation doctorale

Afin de donner aux doctorant.e.s les outils méthodologiques et critiques pour élaborer leur projet de thèse, des séminaires doctoraux/ateliers sont mis en place. Les doctorant.e.s devront valider des ECTS en suivant ces séminaires/ateliers doctoraux à prendre dans un catalogue de formations CY, mais ils.elles ont aussi la possibilité de suivre des formations spécifiques « hors catalogue », plus proches de la thématique de leur thèse.

Liste des spécialités de doctorat

Les candidat.e.s devront indiquer la spécialité de doctorat dans laquelle ils entendent inscrire leur thèse, parmi les mentions suivantes :

Attention :

Les candidat.e.s inscrivent leur dossier dans UNE SEULE ET UNIQUE SPECIALITÉ

Les spécialités existantes en 2021 à CY Cergy Paris Université dans le domaine Arts, Humanités, Sciences Sociales :

Aménagement de l'espace, urbanisme : les candidats qui n'ont pas encore de directeur.trice de thèse peuvent contacter la directrice de MRTE pour identifier un.e directeur.trice: elizabeth.auclair@cyu.fr)

Anthropologie : les candidats qui n'ont pas encore de directeur.trice de thèse peuvent contacter l'équipe de direction de l'UMR HÉRITAGES pour identifier un.e directeur.trice : julie.amiot-guillouet@cyu.fr et Christine Laurière christine.lauriere@wanadoo.fr

Archéologie : les candidats qui n'ont pas encore de directeur.trice de thèse peuvent contacter l'équipe de direction de l'UMR HÉRITAGES pour identifier un.e directeur.trice : julie.amiot-guillouet@cyu.fr et Christine Laurière christine.lauriere@wanadoo.fr

Architecture* : les candidats qui n'ont pas encore de directeur.trice de thèse peuvent contacter la directrice du LéaV (Laboratoire de recherche de l'école nationale supérieure d'architecture de Versailles) pour identifier un.e directeur.trice : nathalie.simonnot@versailles.archi.fr, simonnotnathalie@gmail.com

Arts* : les candidats qui n'ont pas encore de directeur.trice de thèse peuvent contacter l'équipe de direction du LaRA pour identifier un.e directeur.trice : corinne.diserens@ensapc.fr, annabela.tournon-zubieta@ensapc.fr

Épistémologie et histoire des sciences et des techniques : les candidats qui n'ont pas encore de directeur.trice de thèse peuvent contacter l'équipe de direction d'AGORA ou l'équipe de direction de l'UMR HÉRITAGES pour identifier un.e directeur.trice : catherine.marshall@cyu.fr (AGORA), ou julie.amiot-guillouet@cyu.fr et Christine Laurière christine.lauriere@wanadoo.fr pour HÉRITAGES

Études anglophones : les candidats qui n'ont pas encore de directeur.trice de thèse peuvent contacter l'équipe de direction d'AGORA ou l'équipe de direction de l'UMR HÉRITAGES pour identifier un.e directeur.trice : catherine.marshall@cyu.fr (AGORA), ou julie.amiot-guillouet@cyu.fr et Christine Laurière christine.lauriere@wanadoo.fr pour HÉRITAGES

Études germaniques : les candidats qui n'ont pas encore de directeur.trice de thèse peuvent contacter l'équipe de direction d'AGORA pour identifier un.e directeur.trice : catherine.marshall@cyu.fr

Études hispanophones : les candidats qui n'ont pas encore de directeur.trice de thèse peuvent contacter l'équipe de direction d'AGORA ou l'équipe de direction de l'UMR HÉRITAGES pour identifier un.e directeur.trice : catherine.marshall@cyu.fr (AGORA), ou julie.amiot-guillouet@cyu.fr et Christine Laurière christine.lauriere@wanadoo.fr pour HÉRITAGES

Études Romanes : les candidats qui n'ont pas encore de directeur.trice de thèse peuvent contacter l'équipe de direction d'AGORA ou l'équipe de direction de l'UMR HÉRITAGES pour identifier un.e directeur.trice : catherine.marshall@cyu.fr (AGORA), ou julie.amiot-guillouet@cyu.fr et Christine Laurière christine.lauriere@wanadoo.fr pour HÉRITAGES

Géographie : les candidats qui n'ont pas encore de directeur.trice de thèse peuvent contacter la directrice de MRTE pour identifier un.e directeur.trice: elizabeth.auclair@cyu.fr)

Histoire : les candidats qui n'ont pas encore de directeur.trice de thèse peuvent contacter l'équipe de direction d'AGORA ou l'équipe de direction de l'UMR HÉRITAGES pour identifier un.e directeur.trice : catherine.marshall@cyu.fr (AGORA), ou julie.amiot-guillouet@cyu.fr et Christine Laurière christine.lauriere@wanadoo.fr pour HÉRITAGES

Histoire de l'art : les candidats qui n'ont pas encore de directeur.trice de thèse peuvent contacter l'équipe de direction du LaRA pour identifier un.e directeur.trice : corinne.diserens@ensapc.fr, annabela.tournon-

zubieta@ensapc.fr ou l'équipe de direction de l'UMR HÉRITAGES : julie.amiot-guillouet@cyu.fr et Christine Laurière christine.lauriere@wanadoo.fr

Langues et littératures chinoises, japonaises : les candidats qui n'ont pas encore de directeur.trice de thèse peuvent contacter l'équipe de direction d'AGORA pour identifier un.e directeur.trice : catherine.marshall@cyu.fr

Littérature française et comparée : les candidats qui n'ont pas encore de directeur.trice de thèse peuvent contacter l'équipe de direction de l'UMR HÉRITAGES pour identifier un.e directeur.trice : julie.amiot-guillouet@cyu.fr et Christine Laurière christine.lauriere@wanadoo.fr

Littératures comparées : les candidats qui n'ont pas encore de directeur.trice de thèse peuvent contacter l'équipe de direction de l'UMR HÉRITAGES pour identifier un.e directeur.trice : julie.amiot-guillouet@cyu.fr et Christine Laurière christine.lauriere@wanadoo.fr

Patrimoine : Conservation-Restauration* : les candidats qui n'ont pas encore de directeur.trice de thèse peuvent contacter l'équipe de direction de l'UMR HÉRITAGES pour identifier un.e directeur.trice : julie.amiot-guillouet@cyu.fr et Christine Laurière christine.lauriere@wanadoo.fr

Patrimoine : Études Patrimoniales* : les candidats qui n'ont pas encore de directeur.trice de thèse peuvent contacter l'équipe de direction de l'UMR HÉRITAGES pour identifier un.e directeur.trice : julie.amiot-guillouet@cyu.fr et Christine Laurière christine.lauriere@wanadoo.fr

Pratique et théorie de la création littéraire* : les candidats qui n'ont pas encore de directeur.trice de thèse peuvent contacter Chantal Lapeyre ou Jean-François Puff pour identifier un.e directeur.trice : chantal.lapeyre1@gmail.com et jean-francois.puff@cyu.fr

Paysage* : les candidats qui n'ont pas encore de directeur.trice de thèse peuvent contacter l'équipe de direction du LAREP pour identifier un.e directeur.trice : p.moquay@ecole-paysage.fr

Sciences de l'information et de la communication : les candidats qui n'ont pas encore de directeur.trice de thèse peuvent contacter l'équipe de direction d'AGORA pour identifier un.e directeur.trice : catherine.marshall@cyu.fr

Sciences du langage : les candidats qui n'ont pas encore de directeur.trice de thèse peuvent contacter l'équipe de direction du LT2D pour identifier un.e directeur.trice : christophe.rey@u-cergy.fr, phaillet@hotmail.com)

Sciences politiques : les candidats qui n'ont pas encore de directeur.trice de thèse peuvent contacter l'équipe de direction d'AGORA ou l'équipe de direction de l'UMR HÉRITAGES pour identifier un.e directeur.trice : catherine.marshall@cyu.fr (AGORA), ou julie.amiot-guillouet@cyu.fr et Christine Laurière christine.lauriere@wanadoo.fr pour HÉRITAGES

Sociologie : les candidats qui n'ont pas encore de directeur.trice de thèse peuvent contacter l'équipe de direction de l'UMR HÉRITAGES pour identifier un.e directeur.trice : julie.amiot-guillouet@cyu.fr et Christine Laurière christine.lauriere@wanadoo.fr

Les 6 spécialités marquées d'un astérisque (*) sont des spécialités existantes également à l'EUR « Humanités, Création, Patrimoine ». Pour plus de renseignements sur ces spécialités contactez Christelle Ventura : christelle.ventura@cyu.fr.

Processus de sélection des candidat.e.s à un contrat doctoral

Un.e étudiant.e peut demander à bénéficier d'un contrat doctoral lorsqu'il.elle s'inscrit en thèse pour la première fois. L'attribution des contrats doctoraux de CY Cergy Paris Université destinés au doctorat « académique » est proposée par une commission Humanités et Sciences sociales, composée de représentants HDR des laboratoires suivants : Héritages : 5 sièges ; AGORA : 3 sièges ; LT2D : 2 sièges ; MRTE : 2 sièges

Cette commission auditionne les candidat.e.s présentant une demande de contrat doctoral. Elle sélectionne les projets à financer sous forme de classement des lauréats et liste complémentaire. Les inscriptions et contrats doctoraux sont ensuite soumis pour validation au conseil de l'École doctorale n°628 Arts, Humanités, Sciences Sociales de CY Cergy Paris Université.

En cas d'impossibilité majeure d'assurer les auditions en présentiel, et sur décision du.de la directeur.rice de l'École doctorale, les auditions peuvent être dématérialisées en visioconférence.

Calendrier des inscriptions en doctorat et calendrier du processus de sélection des candidat.e.s à un contrat doctoral

Étape 1	Lancement AAC Doctorat « académique » 2021	20 avril 2021
Étape 2	Clôture AAC Doctorat « académique » 2021	15 juin 2021
Étape 3	Audition des candidat.e.s à un contrat doctoral	Mi-juillet 2021
Étape 4	Validation des contrats par le conseil de l'École doctorale et publication des résultats sur le site de l'ED n°628 AHSS	Mi-juillet
Étape 5	Inscription et démarrage de la thèse	Inscription en septembre 2021 Démarrage de la thèse en octobre 2021

Les critères d'éligibilité des demandes de contrat doctoral correspondent aux points suivants :

- Le dossier de candidature doit être envoyé au secrétariat de l'École doctorale à l'adresse eddsh@ml.u-cergy.fr uniquement sous forme numérique — aucun dossier papier ne sera examiné — avec le nom suivant : AAC2021_CY_ED628_NOM.
- Un accusé de réception électronique sera envoyé après réception électronique du dossier.
- Le dossier de candidature doit respecter la mise en forme demandée.
- Le projet de thèse doit relever d'un des champs thématiques des spécialités de doctorat du parcours de doctorat de l'ED n°628 AHSS.
- Le.la candidat.e doit avoir complété une formation de niveau master, ou équivalent, et fournir à la commission tous les éléments nécessaires à l'appréciation de la qualité de son parcours académique (relevés de note de Master, travaux dans la limite de 2) par la commission. Si le master n'est pas encore soutenu à la date de clôture des candidatures, le.la candidat.e dépose son dossier en fournissant un relevé des notes déjà obtenues (même provisoire) et en précisant la date prévue de soutenance ; si son dossier est retenu par la commission chargée des auditions et validé ensuite par l'École doctorale n°628 AHSS, le.la candidat.e devra bien entendu avoir soutenu et validé son master pour pouvoir s'inscrire en thèse et bénéficier du contrat doctoral.

Seront pris en compte dans l'évaluation :

- la qualité scientifique du projet et de sa présentation, évaluées par l'état de l'art (pertinence, originalité, place du sujet de thèse par rapport à cet état de l'art) ; le positionnement dans les enjeux scientifiques nationaux et internationaux la méthodologie envisagée (description, pertinence, faisabilité) ; les sources envisagées (pertinence, accessibilité) ; les enjeux scientifiques de la thèse ; le programme de travail ; l'apport de la thèse à la discipline d'inscription ; éventuellement les terrains (pertinence, accessibilité).

- les qualités scientifiques du.de la candidat.e appréciées par le CV, les diplômes obtenus, et tout autre document spécifiquement demandé par la commission dans l'appel à candidature,

- l'articulation du projet aux débats actuels, nationaux et internationaux, au sein des champs disciplinaires ou thématiques, tant sur les plans théoriques et épistémologiques que sur le plan des enjeux sociaux, ou autres,
- l'adéquation du projet de thèse en lien avec les axes de recherche de l'unité de recherche et du directeur de recherche, avec les projets de développement nationaux et internationaux de la Graduate School et plus généralement avec ceux de l'Université,
- l'inscription dans des champs thématiques pertinents pour la spécialité de doctorat choisie,
- la faisabilité du projet dans le temps imparti à une thèse : adéquation entre le temps du projet et celui d'un parcours doctoral.

Modalités de soumission et de dépôt des dossiers d'entrée en thèse et des demandes de contrat doctoral

Il est rappelé aux candidat.e.s qu'ils ne peuvent soumettre leur dossier que dans une seule spécialité.

Dans le dossier de candidature, seuls les formats .pdf ou .doc sont acceptés.

La commission Humanités et Sciences Sociales se réserve le droit de demander des compléments d'information dans le but de faciliter les actions d'expertise et d'évaluation des demandes de contrat doctoral déposées.

Dispositions générales pour le financement de la thèse

Le.la candidat.e sollicite un contrat doctoral de l'université. Le montant est de 100k€ pour une durée de 36 mois (masse salariale chargée). Le.la candidat.e devra alors cocher la case « demande de financement CY pour la réalisation de la thèse » dans le dossier de candidature qui fera alors office de demande d'inscription en thèse et de demande de financement. La décision positive de la commission Humanités et Sciences Sociales doit par la suite être formellement entérinée par le conseil de l'École doctorale. Le financement attribué par CY Cergy Paris Université prend la forme d'un contrat doctoral entre l'université et l'étudiant.e.

Publications et propriété intellectuelle

- Publications

Les doctorant.e.s inscrit.e.s devront mentionner leur appartenance à CY Cergy Paris Université, à leur laboratoire de rattachement et à l'École doctorale dans toutes les publications ou communications orales en lien avec les travaux de thèse.

- Propriété intellectuelle

Le.la candidat.e a obtenu un contrat doctoral de CY Cergy Paris Université : le.la doctorant.e salarié.e est soumis.e au régime légal du Code de la Propriété intellectuelle².

Constitution du dossier

Les pièces à fournir :

- Le dossier de candidature dans sa mise en page imposée, formats .pdf ou .doc, présentant le projet de thèse, signé par le.la porteur.e du projet, le.la directeur.trice de thèse et le.la directeur.trice du laboratoire d'accueil.
- Un document « Annexe », mise en page libre, formats .pdf ou .doc, contenant le CV du.de la candidat.e de 5 (cinq) pages maximum et les éventuelles pièces justificatives : CV des co-encadrant.e.s, relevé des notes de master 2 — **si le jury du master n'a pas encore eu lieu ou si le.la candidat.e n'a pas encore soutenu son master à la date de clôture des inscriptions, indiquez les notes déjà obtenues en mentionnant la date prévue de soutenance et en joignant toutes les informations que vous jugez utiles : notes déjà obtenues, attestation du directeur.trice de master sur la soutenance prochaine, etc.**

² Pour plus de détail, voir les articles L611-7 concernant les inventions de mission, Article L113-9 pour les logiciels et L131 et L132 pour la Propriété littéraire et artistique.

RAPPEL

Vous ne pouvez candidater que dans **1 SEULE SPÉCIALITÉ**. Si vous déposez votre dossier dans plusieurs spécialités, votre candidature sera déclarée irrecevable.

- 1 dossier de candidature **IMPERATIVEMENT REMPLI EN RESPECTANT SA MISE EN PAGE INITIALE**

- 1 document Annexe

Vous devez **UNIQUEMENT** renvoyer votre dossier de candidature et les annexes en formats .pdf ou .doc